Numéro 159
Septembre/octobre 2014

L'union

la cgt
Union Régionale
Île-de-France

Union_159.indd 1 07/11/2014 15:22:16

Depuis plus de 30 ans, la Macif est partenaire des comités d'entreprise.

Notre longue expérience au sein de l'économie sociale nous a permis d'identifier vos besoins spécifiques et de développer une protection parfaitement adaptée.

La Macif est l'assureur privilégié des CE en France !

Vous voulez en savoir plus, rendez-vous en Points d'accueil ou sur www.macif.fr

Macif - Mutuelle Assurance des Commerçants et Industriels de France et des cadres et salariés de l'industrie et du commerce. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances.Siège social : 2 et 4, rue Pied-de-Fond 79037 Niort Cedex 9.

Editorial

En avant pour un changement de cap !

La politique d'austérité du gouvernement se poursuit et les dégâts que celle-ci génère touche à la cohésion sociale du pays, alimente des forces rétrogrades et réactionnaires prêtes aux pires aventures et met en péril les libertés fondamentales. Cette politique ne fait qu'accroître les appétits du patronat et renforce de nouvelles surenchères du MEDEF en matière de régression sociale. Hélas, le long face-à-face avec ses échecs du Président de la République le 6 novembre dernier, sur une chaîne de télévision, n'a fait que mettre en lumière sa soumission à l'oligarchie capitaliste-financière et le zèle avec lequel celui-ci s'acquitte de la charge de sa domesticité.

Jean-Michel Bruley
Secrétaire
de l'URIF-CGT

Aux vœux du MEDEF, le pouvoir cède à ses caprices, c'est un Noël avant l'heure : pacte de responsabilité, CICE, ANI, les ouvertures du dimanche, les cadeaux donnés aux entreprises du CAC 40 dépassent plusieurs centaines de milliards par an.

De dangereuses menaces visent de nouveaux et nombreux domaines: emploi, droit du travail, justice, maîtrise publique du patrimoine, fiscalité, démocratie, environnement…
Supprimer le compte pénibilité ou l'information des salariés en cas de cession de PME figure en bonne position dans le cahier revendicatif du MEDEF.

Par ailleurs, celui-ci enjoint le gouvernement de sortir la France de la convention 158 de l'Organisation internationale du travail (OIT) qui oblige à justifier un licenciement. Ajoutons à cette frénésie, la demande de suppression de la représentation du personnel dans les entreprises de 11 à 49 salariés.

Toujours plus prévenant à l'égard du patronat le gouvernement veut casser la médecine du travail. Ce projet faciliterait, entre autres choses, le licenciement des salariés ayant des problèmes de santé.

La suppression des élections Prud'homales, le projet de « réforme » des conseils de prud'hommes et de la justice prud'homale visant à affaiblir les droits des salariés constituerait une grave atteinte aux capacités de défense des salariés .

Les projets de cession du patrimoine public à des acteurs privés se poursuivent. Après les autoroutes, les barrages hydroélectriques pourraient échapper au contrôle de la nation et venir enrichir des groupes industriels privés avides de profits.

Le contexte présent conforte plus encore ce choix de la combattivité et de la solidarité avec tous les salariés en lutte pour l'emploi, les salaires, la sécurité sociale, le progrès social.
Nous devons assumer nos responsabilités, œuvrer au rassemblement des salariés, avec toutes les forces qui partagent nos valeurs, soutiennent nos objectifs revendicatifs, respectent les salariés et portent la vision d'une France autour des valeurs et principes d'égalité, de liberté et de fraternité.

Les travaux de notre 16e Conférence Régionale avaient mis en évidence la souffrance des français, mais aussi les capacités de luttes des salariés.

Les débats avaient révélé combien la gravité de la situation nécessitait que la CGT agisse avec détermination, sans état d'âme pour construire une démarche offensive claire et sans ambiguïté pour changer de politique. Elle passe par le débat avec les salariés, le renforcement de la syndicalisation pour donner de la force aux syndicats CGT. L'ensemble des organisations et l'Union Régionale CGT en ont exprimé clairement la volonté de s'y engager.

Sommaire

Pages 4 - 5 Transports
Dans une même galère.

Page 6 : Privés d'emploi
Mobilisation le 6 décembre.

Page 7: Avenir Social
Solidarité avec le sud de la France.

Pages 8 - 9 : CESER
Métropole du Grand Paris.

Pages 10 et 11:
Logement.

Page 13 : Résultats tombola enpartance.

Pages 14 et 15 : International
Burkina faso

L'Union est édité par l'Union Régionale CGT Île-de-France
263 rue de Paris, case 455 - 93514 Montreuil cedex.
E-mail : urif@cgt.fr
www.urif.cgt.fr .
01 55 82 88 00
Directeur de la publication : Jean-Michel Bruley .
Bimestriel N° 159
Septembre/octobre 2014
1,55 euro.
Conception, crédit photo et infographie : Urif CGT sauf mention particulière.
Une : Sayad Allaoua
Numéro de Commission paritaire: 1019 S 06229
Impression : Alliages-CI
115, av Raspail - 94250 Gentilly 01 41 98 37 97.

Union_159.indd 3 07/11/2014 15:23:28

Transports

Usagers et salariés des transports:

Dans une même galère...

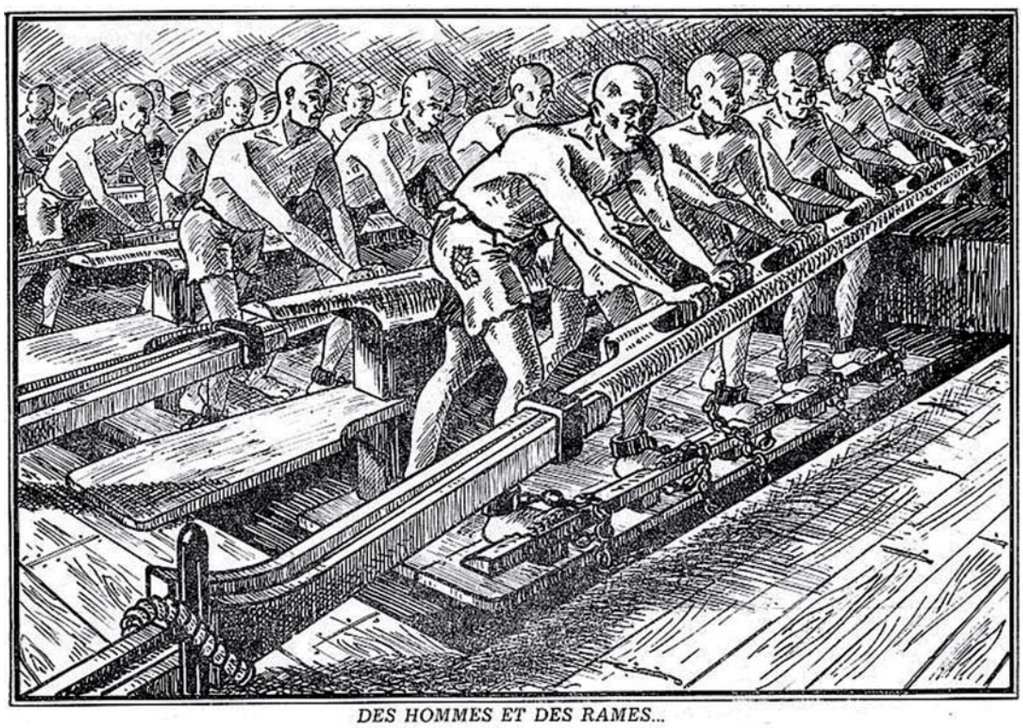

DES HOMMES ET DES RAMES...

" Au final, c'est l'usager qui est le perdant car ce bas coût assure un service dégradé car réduit au strict minimum, y compris la sécurité ".

Le 4 novembre l'ensemble des organisations CGT liées aux transports seront dans l'action. Une nécéssité tant les besoins d'une véritable politique de transports répondondant aux besoins est criante.

Les transports sont au centre de l'économie, du développement économique ou non des territoires, des questions environnementales, structurants ou destructurants pour la société, suivant la façon dont on les fait évoluer.
Quels que soient les modes, ils sont le quotidien !
Et c'est, certainement pour cela qu'ils font régulièrement la une de l'actualité au travers de scandales aux lourdes conséquences financières pour le citoyen contribuable à l'image de l'abandon de l'écotaxe ou encore les profits juteux des autoroutes.

Ils ont été aussi au coeur de divers conflits comme à la SNCF, à la SNCM ou à Air France. Des conflits scandaleusement dénigrés, sans doute pour en masquer le sens même. Ces conflits avaient tous un point commun : l'intérêt général, en opposition au dumping social qui sévit dans les transports, précurseur de la politique low cost (bas coût) qui lamine les emplois, les précarise, démantèle les organisations du travail, développe et amplifie la sous-traitance.

Des politiques qui éclatent les entreprises intégrées, conduisent à la privatisation, à la mise en concession et, au final, c'est l'usager qui est le perdant car ce bas coût assure un service dégradé car réduit au strict minimum, y compris la sécurité ! Toute option devient payante pour qui veut un service en plus !
Il faut arrêter cette machine à broyer les emplois, les conditions sociales des salariés et qui menace l'avenir du service public !
Cette logique du «bas coût», c'est «perdant/perdant» pour les salariés et les usagers et «gagnant/gagnan » pour les actionnaires et le capital ! Faut-il rappeler que le modèle low cost vit avec l'argent du contribuable au travers du financement de certaines collectivités ? Pendant ce

Union_159.indd 4 07/11/2014 15:23:34

temps, l'hémorragie de l'emploi dans les transports s'amplifie (ferroviaire-fluvial-aérien-maritime-transport routier marchandises-entretien des routes ...).

Dans une période où les enjeux environnementaux et sociaux, liés aux transports, sont cruciaux et auraient dû être pris en compte dans la loi de transition énergétique (ce qui est loin d'être le cas), l'Etat a fait adopter la réforme ferroviaire qui fragilise encore plus l'entreprise nationale SNCF avec des effets qui ne se font pas attendre (fermeture de lignes, fermetures de centaines de guichets, suppressions de contrôleurs sur les TER ...).

Par contre, on propose de déréglementer le transport routier de voyageurs (cars) pour les mettre en concurrence avec les trains au risque de supprimer les dessertes Intercités et trains d'équilibre du territoire et amplifier un dumping social dont on connait les ravages dans les transports marchandises.

Les coûts externes (usage des infrastructures, pollution, nuisances sonores, congestion routière, accidentologie ...) qui représentent plus du tiers du coût du transport routier (voyageurs-marchandises) doivent être pris en compte dans le coût réel du transport et non plus être payés par le contribuable.

Mais où sont les promesses de report modal, quand le Fret à la SNCF est à un point historiquement bas et que le fluvial stagne ?

Avec l'abandon définitif de l'écotaxe, ce nouveau renoncement va avoir de lourdes conséquences sur le financement des infrastructures déjà mis à mal depuis le désengagement de l'Etat (ferroviaires-fluviales-routières-transport de proximité : tramway, métro, RER...) et conduit à de nouvelles privatisations et concessions de routes nationales, devenant payantes !

Et, pendant ce temps, les sociétés d'autoroutes font des profits colossaux :9 milliards € de chiffres d' affaire en 2013, posant la question des renationalisations des autoroutes concédées en 2005. L'enterrement de l'Ecotaxe est un véritable scandale financier car, au-delà du manque à gagner de 800 millions €, l'Etat va devoir indemniser à hauteur d'un milliard € la société «Ecomouv» en charge des portiques. C'est le contribuable qui va payer cette gabegie financière pendant que pèse la menace de licenciements pour les salariés d'Ecomouv et 130 emplois des douanes vont être réorganisés.

Pour la CGT, il n'y a pas d'avenir économique, social, environnemental et pour un véritable report modal si nous ne sortons pas de cette pensée dominante dont les maîtres mots sont : compétitivité, concurrence, dumping social, coût du travail ... alors que nous avons besoin de : complémentarité, multimodalité, maîtrise publique et Services Publics pour répondre aux besoins sociaux et environnementaux.

Il faut rendre les transports urbains et interurbains accessibles, notamment en revenant à une TVA à 5% pour les transports publics et arrêter les fermetures de lignes ferrées dans les territoires.

Il faut étendre le Versement Transport payé par les entreprises à toutes les régions et à toutes les entreprises (premières bénéficiaires de ces transports collectifs pour leurs activités) afin d'améliorer la qualité des transports, renforcer et développer les infrastructures.

Dans le même temps, arrêtons de créer de nouveaux besoins de transports liés à une urbanisation croissante de nos villes rejetant, toujours plus loin, les populations précaires et imposant toujours plus de mobilité. En ce sens, les effets de la métropolisation et de la réforme territoriale en projet vont amplifier ce phénomène ; entrainant des déplacements de population, désertifiant de plus en plus de territoires... Les temps de transports journaliers sont en augmentation !

Pouvoir se loger décemment, à proximité de son lieu de travail, est un véritable enjeu de politique publique d'urbanisme et de transport, notamment d'accès aux réseaux de transports collectifs et aux logements.

Il faut arrêter de développer les hyper concentrations de lieux de travail, souvent le fruit de délocalisations imposées, complètement déconnectées de l'habitat et des lieux de vie.

Il faut que populations, usgers, et salariés se mobilisent, il y a urgence ! Plus de 5 millions de demandeurs d'emploi, 9 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté, une précarité grandissante, c'est là le triste constat que nous faisons chaque jour, mais nous ne pouvons en rester là.

" Avec l'abandon définitif de l'écotaxe, ce nouveau renoncement va avoir de lourdes conséquences sur le financement des infrastructures "

Union_159.indd 5 07/11/2014 15:23:37

Privés d'emploi

Pour l'emploi, contre le chômage et la précarité.

Mobilisation générale le 6 décembre !

" Tous concernés, il y a urgence à se mobiliser" !

Le chômage ne doit pas être une fatalité, des solutions il y en a. Aujourd'hui, le gouvernement accorde des milliards aux entreprises pour favoriser l'emploi sans aucun contrôle. Cet argent est en fait utilisé à d'autres fin celles de remplir les proches du capital qui débordent déjà.

Les attaques contre les privés d'emploi ne cessent de se multiplier depuis des mois. Patronat et gouvernement se relayent pour stigmatiser ceux qui chaque mois se demandent comment ils vont vivre, voire survivre faute de trouver un emploi.

La nouvelle convention de l'assurance chômage réduit une fois de plus les droits des privés d'emploi et ce n'est pas encore assez, il faudrait revenir à la dégressivité, réduire la durée et le montant de l'indemnisation pour faire des économies sur le dos de toujours les mêmes qui sont traités de fainéants, de fraudeurs et montrer du doigt.

Or du travail, il n'y en a pas. Pôle emploi a environ 190000 offres d'emploi en portefeuille à proposer aux 5 millions de chômeurs. De qui se moque t'on ?

La CGT propose un plan massif de ré-industrialisation pour créer des emplois dans le privé, l'arrêt des suppressions de postes dans le public, le maintien et le développement de ces services et exige une autre répartition des richesses.

Pour la 12ème année consécutive, les 4 organisations de chômeurs (Apeis, MNCP, AC ! et CGT chômeurs) appellent les salariés dans l'emploi, ceux qui sont dans la précarité à se mobiliser et à manifester pour l'emploi, contre le chômage et la précarité le samedi 6 décembre 2014 à Paris – rendez-vous à 14 heures place Stalingrad.

Union_159.indd 6 07/11/2014 15:23:37

Solidarité avec les victimes des inondations dans le sud de la France.

"Politiciens discutant du réchauffement climatique."
Sculpture d'Isaac Cordal - Berlin

Les violentes intempéries frappent à nouveau les départements du Sud de la France. Elles ont causé des dégâts matériels considérables dans les localités touchées.

Les Unions départementales concernées avec l'Avenir Social une chaîne de solidarité en direction des camarades, victimes de cette catastrophe.

Des premiers éléments dont nous disposons aujourd'hui, plusieurs de nos syndiqués sont touchés : leurs maisons totalement ou partiellement détruites, des voitures hors service, des pertes de biens matériels, par le chômage partiel.

Un dispositif visant à recueillir le maximum d'informations, avec notamment des relais locaux, est mis en place ainsi qu'une chaîne des bonnes volontés. Dans l'immédiat, nous comptons beaucoup sur une réponse massive à l'appel à la solidarité financière que nous lançons.
(voir çi-contre)

Un reçu sera envoyé à chaque donateur (66 % du montant des dons sont déductibles des impôts).

Adressez vos dons par chèque à l'ordre de

L'Avenir social
–
Solidarité sud de la France

L'AVENIR SOCIAL
263, rue de Paris,
case 419 - 93514
Montreuil cedex

Tél. 01 55 82 84 21
Fax 01 55 82 84 20 -

Courriel :
contact@avenirsocial.org

www.avenirsocial.org

Union_159.indd 7 07/11/2014 15:23:49

CESER

Métropole du Grand Paris:

Intervention du groupe CGT au CESER lors de l'audition du Préfet Lucas du 16 octobre 2014

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président du Conseil Régional, Monsieur Président du CESER
Mes cher-e-s Collègues,

Qu'il s'agisse du Grand Paris initié sous le mandat de Nicolas SARKOZY ou bien encore du « Nouveau Grand Paris » impulsé dès sa prise de fonction par François HOLLANDE, la création de la Métropole du Grand Paris souffre de 2 grandes absences.

Sans aucun ordre de priorité, nous citerons en premier l'absence de réponses à l'intérêt général. En effet, la genèse même du projet repose dans la volonté de faire de Paris une place forte de l'économie en devenant « challenger » directe de Londres ou de Berlin. Il s'agit donc de mettre les territoires, leurs populations et la « puissance publique » au service de la Finance. Ce charcutage territorial s'inscrit dans un contexte où la crise économique et sociale, issue d'un éclatement de la bulle spéculative, base même du modèle capitaliste, ne cesse de s'aggraver. Ainsi, à l'heure où les élu-e-s locaux ne cessent d'être sollicités pour répondre aux besoins d'accès au logement, à la santé, à l'éducation, à l'enseignement, à la culture… Le Gouvernement a fait le choix de se désengager du logement social, de diminuer la dotation aux collectivités locales cela afin de compenser l'absence de recettes créée par les divers dispositifs d'allégements fiscaux aux entreprises dont la pertinence tarde toujours à faire ses preuves. La construction d'une Europe des Régions au profit de la Finance est contraire à l'idée même de paix entre les peuples. En effet, comment des individus pourraient aspirer à vivre en paix s'ils sont mis en compétition du seul fait de vivre dans des régions différentes ?

L'autre absence que nous souhaitions porter à votre connaissance est celle, totale, de démocratie tant sur le fond que sur la forme.

Sur le fond : contrairement aux éléments de langage utilisés dans les médias, la réforme territoriale engagée, d'une part éloigne les lieux de décision de la population avec une concentration du pouvoir dans des structures intercommunales gigantesques, notamment en grande couronne, pour atteindre les 300.000 habitants. A noter dans ce domaine le cas de l'agglomération trans YVELINE-ESSONNE qui regroupera quelques 750.000 habitants ou encore celle du Grand EVRY avec 550.000 habitants. D'ailleurs, cette dernière fait l'objet d'un refus de tous les élu-e-s sauf de ceux d'EVRY. D'autre part, la fonction d'élu-e local-e est dévoyée et réduite à un rôle de gestionnaire d'un budget imposé, les élus ne sont plus décideurs d'une politique pour un territoire et la population qui y réside. Ce ne sont pas des sondages scientifiquement suspects, mais assurément manipulateurs, qui peuvent faire croire aux citoyens, fortement attachés au système commune/département, qu'ils sont archaïques et passéistes. Ils sont de plus en plus nombreux à rejeter l'économisme eurocratique ambiant.

Sur la forme : la récente prise de position des élu-e-s franciliens dans le cadre de la mission de préfiguration, dont les prérogatives sont restreintes par les objectifs inscrits dans la loi MAPTAM, fait apparaître une volonté flagrante du Gouvernement de ne pas tenir réellement compte des préoccupations des élu-e-s de proximité. Ainsi, alors que la « mise en service » de la gouvernance de la métropole du Grand Paris est actée pour le 1er Janvier 2016, les élu-e-s francilien-ne-s concerné-e-s ne connaissent toujours pas le périmètre des compétences qu'ils devront assumer demain en fonction des responsabilités qu'ils occuperont. A ce sujet, la CGT souhaite affirmer son accord avec les élu-e-s qui ont exprimé le choix du maintien des agglomérations dans leurs configurations actuelles avec une fiscalité propre ainsi que la constitution d'une agglomération du Grand Paris, disposant d'une fiscalité propre et de compétences réduites en matière d'urbanisme.

Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs les Conseillers, au regard des enjeux sur le quotidien des territoires et de leurs populations, la CGT revendique la tenue d'un vrai débat public qui pourrait prendre la forme d'un référendum sur la constitution de la Métropole du Grand Paris. C'est dans ce sens que notre organisation s'adressera très prochainement aux franciliennes et aux franciliens.

Union_159.indd 8 07/11/2014 15:23:52

Conseil des partenaires de la mission de préfiguration du Grand Paris du 21 octobre 2014

Déclaration commune des Unions Régionales CGT - FO - FSU - Solidaires

A l'occasion de l'installation du Conseil des partenaires, nos organisations veulent exprimer leurs critiques et interrogations sur la création de la Métropole du Grand Paris.

Cette création, comme l'ensemble de la réforme territoriale, s'inscrit dans la politique gouvernementale qui, du pacte de responsabilité à la mise en cause des principes fondateurs de la Sécurité Sociale, vise à privilégier attractivité et compétitivité pour un développement économique au service des logiques financières et aux dépens des salariés qui subissent chômage de masse, précarisation croissante et dégradation de leur pouvoir d'achat.

Paris, avec sa région, constitue aujourd'hui l'une des plus grandes métropoles mondiales aux côtés de New-York, Londres, Tokyo. Le processus de métropolisation concentre dans le cœur des métropoles les fonctions du tertiaire supérieur liées étroitement aux besoins des multinationales et des institutions financières. Il sacrifie l'activité industrielle, favorise la spéculation foncière et immobilière, spécialise et disloque les territoires, rejetant de plus en plus employés et ouvriers à la périphérie.

La métropolisation capte les richesses créées au profit des grands groupes et des banques dont les stratégies sacrifient l'économie réelle et le développement économique équilibré des activités et des territoires.

Dans ce contexte, comment croire que la création de la MGP - qui correspond pour l'essentiel au cœur de la métropole parisienne- a pour réel objectif de résoudre les questions d'emploi, de logement, de conditions de vie des habitants , questions qui se posent de manière aigüe en Ile-de-France alors que les inégalités sociales et territoriales comme la pauvreté s'y aggravent encore ?

La métropole du Grand Paris repose sur une conception centralisée à l'extrême, même si la réécriture de l'article 12 sur la base des propositions du conseil des élus devrait prévoir un délai pour parvenir à la mise en place de la métropole intégrée.

Des métropoles aux régions élargies avec des compétences renforcées et avec des intercommunalités aux dimensions accrues, tout particulièrement en Ile-de-France, cette architecture territoriale ne peut qu'affaiblir la démocratie locale, et d'abord la démocratie communale, en la vidant de son sens, éloignant les citoyens des centres de décision. Le désengagement de l'Etat, l'amputation des dotations budgétaires, même si elle peut être légèrement atténuée par l'amendement actuellement débattu à l'assemblée nationale, accompagnent ce choix de concentration des niveaux d'élaboration des politiques publiques, un choix de transformation profonde de l'organisation territoriale de la République.

Les salariés et leurs organisations, les citoyens ont été mis à l'écart. Au mieux, ils ne seront associés qu'à la mise en musique de choix décidés sans réel débat démocratique.
Comme l'atteste un très récent sondage effectué pour le compte de la Région Ile-de-France, les franciliennes et franciliens ne croient guère à ce Grand Paris qui serait porteur de solidarités et d'amélioration de leur cadre de vie. Ils sont 10% seulement à penser que le « Grand Paris » est un projet pour construire plus de logements, 11% que c'est un projet pour améliorer les solidarités entre les territoires alors qu'à près de 60% ils considèrent que cette solidarité est insuffisante.

Dans ce conseil des partenaires, nous voulons porter les aspirations des salariés et de la plupart des franciliennes et franciliens qui souhaitent que leurs besoins en matière d'emploi, y compris industriel, de logement, de transports, d'éducation de culture, de services publics soient réellement pris en compte.

Si nous nous félicitons que les organisations syndicales de salariés soient représentées es-qualité dans ce conseil comme nous l'avions demandé et tenons à en donner acte à Messieurs le Co-Présidents de la mission de préfiguration, nous regrettons que ce soit au prix d'un bricolage peu satisfaisant. Pour nous, la composition du futur conseil de développement devra traiter de cette question.

Nous voulons une construction métropolitaine solidaire, plus juste pour tous les habitants, ambitieuse dans la réduction des inégalités entre tous les territoires, ceux situés dans le périmètre de la métropole du Grand Paris, et entre la MGP et les autres territoires franciliens, notamment ceux de la grande couronne.

Nos organisations syndicales veulent des droits nouveaux pour les salariés et la population leur permettant d'intervenir sur les choix en matière d'aménagement du territoire.
Ces orientations guideront nos interventions dans le conseil des partenaires.

Union_159.indd 9 07/11/2014 15:23:53

Logement

Métropole du grand Paris

La construction de logements sociaux et la Métropole Grand Paris, ont-ils un avenir commun ?

" Concrètement les 600 000 demandeurs de logements sociaux franciliens aspirent à la construction massive de logements sociaux accessibles ."

Le gouvernement est présent sur tous les fronts sociaux... mais ce n'est pas pour répondre aux besoins des salariés et leur garantir à tous le droit et l'accès au logement !

Depuis l'été, le premier ministre détricote la loi Dufflot. La révision du dispositif d'investissement locatif, renommé dispositif Pinel, du nom de l'actuel ministre du logement, élargit les taux de réduction d'impôts pour les français les plus riches pouvant investir et devenir propriétaires/bailleurs. Une modification scandaleuse de la loi qui se traduit par un cadeau de 400 millions d'euros par an d'avantages fiscaux dès 2015 pour les investisseurs privés sans aucune contrepartie sociale.

Concrètement les 600 000 demandeurs de logements sociaux franciliens aspirent à la construction massive de logements sociaux accessibles et non pas à des propositions de logement dans un parc locatif privé au loyer exorbitant. Il est utile de rappeler que

Union_159.indd 10 07/11/2014 15:23:53

ces dispositifs fiscaux « libéraux » coûtent quatre fois plus cher que le financement de la construction d'un logement social ! Les nouveaux bailleurs privés bénéficieront en plus d'une autre modification de la loi Dufflot avec un encadrement des loyers « assoupli » !

Dans le même temps Manuel Valls a participé au congrès HLM fin septembre. Au nom de la lutte contre les déficits publics, il est venu annoncer aux bailleurs sociaux le désengagement financier de l'état dans le logement social.

Concrètement, ce sont 600 millions d'euros par an au lieu des 250 millions actuels qui vont être ponctionnés sur leur trésorerie de 2015 à 2018 soit au total 2.4 milliards d'euros en moins pour construire et réhabiliter les logements HLM.

Pour la première fois les organismes HLM vont financer les constructions de logements sociaux à un niveau supérieur à celui de l'État, dont le financement ne sera plus que de 400 millions/an dès 2015.

Cette décision est lourde de conséquence pour le logement social et les familles modestes en attente de logement. Qu'en est-il des promesses du candidat Hollande qui promettait en 2012 de doubler les aides au logement social…

La droite n'est pas en reste dans la volonté de casse du logement social, Benoit Apparu ancien ministre du logement, propose de vendre chaque année 1% du patrimoine social et de réduire les avantages fiscaux des organismes HLM.

Le « Pacte d'Austérité », c'est la réduction de 50 milliards sur les dépenses publiques dont 11 milliards en moins pour les collectivités locales d'ici 2017. Concrètement en Île-de-France, le budget du Conseil Régional 2015 s'élabore avec 500 Millions d'Euros en moins.

Dans le même temps, quels moyens seront alloués aux communes, aux intercommunalités, aux départements, à la région si les ressources financières et les compétences sur l'aménagement du territoire, sur les plans d'urbanisme sont transférés vers la future Métropole Grand Paris? Quelles missions de proximité pourront encore être déployées par les communes, les départements comme celui du Val de Marne qui tente de répondre aux besoins sociaux et investit dans la production de logements sociaux via les sociétés HLM ou les Offices Publics de l'Habitat.

La baisse des dotations aux collectivités est un non-sens économique puisque celle-ci assurent 70 % de l'investissement productif et participent au plus près des besoins des populations au programme de production de logement social.

Loin des promesses d'une Métropole Grand Paris qui répondrait aux aspirations à mieux vivre des 12 millions de franciliens, loin des promesses de construction de 70 000 logements/an, c'est une concentration des pouvoirs qui s'organise et un aménagement du territoire qui nierait les besoins de la population et l'expression démocratique des citoyens.

Plus que jamais la CGT exige un vrai débat public et un référendum sur la constitution de la Métropole Grand Paris. C'est ce que le représentant de l'union Régionale a réaffirmé dans la commission de préfiguration (aux prérogatives restreintes) qui est censée « préfigurée » la mise en service de la gouvernance de la métropole actée pour janvier 2016.

" Plus que jamais la CGT exige un vrai débat public et un référendum sur la constitution de la Métropole Grand Paris. "

Union_159.indd 11 07/11/2014 15:23:55

Pour savoir
anticiper
ce que seront
demain et
après-demain
les besoins
professionnels
il faut s'occuper
dès aujourd'hui
de la
Formation
Professionnelle
Continue.

FPC

Formation professionnelle continue

Union Régionale d'Ile-de-France CGT
263, rue de Paris, case 455, 93514-Montreuil cedex. Téléphone 01 48 18 83 92. Fax 01 48 51 68 97.

Union_159.indd 12 07/11/2014 15:23:56

Vacances solidaires 2014

"Droit aux vacances pour tous !"

Tombola

Faire partir en vacances 35 familles qui en sont privées !
Aidez-nous a relever ce défi revendicatif et solidaire !

J'aide 35 familles à partir en vacances.

LES GAGNANTS

Un séjour au Portugal de 8 jours pour 2 personnes en PC (basse saison) club 3000 Touristra
GAGNANT : Daniel RUND N° Billet : 2601

Un séjour en Sicile de 8 jours pour 2 personnes en PC (basse saison) Club 3000
GAGNANT : Maral ZADI N° Billet : 14008

Un séjour de 8 jours pour 2 personnes en France Village de vacances Ramatuelle Touristra
GAGNANTE: Murielle LECIEJEWSKI N° Billet : 15370

Une semaine en basse saison, un hébergement pour 4-6 personnes) à choisir dans le catalogue de TLC Vacances
GAGNANT : Rémy FEYT N° Billet : 09778

Un weekend 2 nuits à Dives sur mer pour 2 personnes « Village TLC Vacances « le Conquérant »
GAGNANT : Guillaume CASTEL
N° Billet : 10602

1 dîner croisière sur la Seine pour deux personnes
GAGNANT : UL CGT AULNAY
N° Billet : 14799

2 entrées au spectacle des Grandes Eaux NOcturnes au Château de Versailles
GAGNANTE : Elisabeth RIETHERY
N° Billet : 08051

2 entrées au Parc Astérix
GAGNANT : JACQUET
N° Billet : 3004

2 entrées à Disneyland Paris
GAGNANT : Gérard HUBERT
N° Billet : 05307

1 Tablette tactile
GAGNANT : Patrick DESBORDES
N° Billet : 1922

Lot 11 – 12 – 13 – 14
(1 caisse de 6 bouteilles de Champagne)
GAGNANTS :
Catherine TAUDON N° Billet : 0158
Malika KEBLI N° Billet : 15881
Franck FARGEAU N° Billet : 14012
Nicolas DUCHARD N° Billet : 06870

1 semaine en location France pour 2 personnes dans le catalogue Touristra Locations (Basse Saison)
GAGNANT : Jérôme DURAND N° Billet : 15085

Lots à retirer avant le 15 Janvier 2015

enpartance Île-de-France — Donnez du sens à vos vacances

la cgt Union Régionale Île-de-France

Contact :
Enpartance Île-de-France
120, rue Roger Salengo - Drancy
Tél: 01 48 30 95 16
ww.enpartance-idf.fr

Union_159.indd 13 07/11/2014 15:24:00

International

Dernière minute !

Solidaire du mouvement populaire et démocratique au Burkina Faso.

" Depuis des années les organisations syndicales, les associations de la Société civile, organisées au sein du Collectif contre la vie chère (CCVC)..."

Le 30 octobre 2014, le mouvement populaire au Burkina-Faso et en particulier la jeunesse ont chassé le Président Blaise Compaoré. Celui-ci préparait un énième tripatouillage de la constitution pour se maintenir au pouvoir. Ce mouvement populaire vient de loin, et tout particulièrement de la dénonciation par le peuple Burkinabé de l'assassinat du journaliste Norbert Zongo en 1998.

Depuis des années les organisations syndicales, les associations de la Société civile, organisées au sein du Collectif contre la vie chère (CCVC) n'ont cessé, à travers de larges manifestations et grèves de porter l'exigence de revendications économiques et démocratiques.

Aujourd'hui, les officiers du « régiment de sécurité du Président », ancienne garde rapprochée de Compaoré ont pris le pouvoir.
Les organisations syndicales du pays regroupées au sein de l'unité d'action syndicale (UAS) exigent :

- La levée de la suspension de la constitution afin de préserver les espaces de liberté.
- Une transition civile.
- L'arrestation de B.Compaoré et de ses fidèles.
- Un examen sérieux des préoccupations du monde du travail synthétisées dans le cahier des doléances unitaires.

L'Union Régionale Île-de-France CGT soutient leurs exigences et encourage toutes les structures à adresser des messages de solidarité aux camarades de la CGTB de la région de Kiadogo. Elle se tient à leur disposition pour toute initiative allant dans ce sens.

Ci contre la décalaration unitaire des Syndicats Burkinabés

Union_159.indd 14 07/11/2014 15:24:06

UNITE D'ACTION SYNDICALE (UAS)

Déclaration de l'UAS sur la situation nationale.

Depuis l'annonce du projet de loi portant révision de la Constitution, diverses manifestations ont été organisées pour rejeter cette forfaiture que préparait le Régime COMPAORE. Ces manifestations ont culminé le jeudi 30 octobre 2014, jour du vote dudit projet par les députés. La force de la mobilisation, la détermination des manifestant(e)s et particulièrement de la jeunesse ont permis d'empêcher le vote à l'Assemblée Nationale. A Ouagadougou, la colère des manifestants s'est abattue sur l'Assemblée Nationale, sur Azalaï Hôtel Indépendance, sur la Radio Télévision du Burkina, sur les domiciles et immeubles de certains dignitaires et proches du parti au pouvoir. Tout cela a abouti à la démission du Président Blaise COMPAORE.

L'Unité d'Action Syndicale (UAS) condamne la répression féroce qui a conduit à de nombreuses pertes en vies humaines ainsi qu'à de nombreux blessés. Toutefois, elle tient à saluer la retenue dont ont fait preuve certaines forces de sécurité, ce qui a permis d'éviter un bain de sang plus important. Elle présente ses condoléances aux familles éplorées et souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

L'UAS tient à relever que toute la responsabilité des tueries, des destructions et pillages de biens publics et privés incombe au pouvoir de la IVème République qui s'est entêté dans sa volonté de tripatouiller la Constitution pour conférer à Blaise COMPAORE un pouvoir à vie. De ce point de vue, les dignitaires du pouvoir de la IVème République doivent répondre de leurs crimes actuels et antérieurs. Il faut également rechercher et identifier les éléments des Forces de Sécurité et de Défense qui ont tiré sur les manifestants(es) lors de l'insurrection populaire et les traduire en justice.

L'Unité d'Action Syndicale (UAS), qui s'est toujours battue aux côtés de notre Peuple invite ses militant(e)s et sympathisant(e)s à se mobiliser davantage et à mieux s'organiser pour la prise en compte des vraies préoccupations des travailleurs et des masses populaires. Le retrait, puis l'annulation du projet de loi, ainsi que la démission du Président Blaise COMPAORE constituent une victoire partielle pour laquelle des dizaines de manifestant(e)s ont payé de leur vie. L'Unité d'Action Syndicale (UAS) dénonce les tentatives de récupération de cette lutte par des acteurs clés du même régime dénoncé et combattu. Il est inadmissible et révoltant que ceux qui, jusque-là se sont mis au service de Blaise COMPAORE, qui l'ont soutenu, l'ont protégé et organisé sa fuite se présentent aujourd'hui comme les animateurs de la transition.

Aussi l'Unité d'Action Syndicale (UAS) appelle-t-elle ses militant(e)s, l'ensemble des travailleurs (euses), tous ceux et celles qui se sont mobilisé(e)s dans cette lutte héroïque du peuple, à rester mobilisé(e)s et vigilant(e)s en vue de se battre :

- pour la levée de la suspension de la constitution afin de préserver les espaces de libertés ;

- pour une transition civile;

- pour l'arrestation et le jugement de Blaise COMPAORE et de ses fidèles ;

- pour la mise à l'écart de tous ceux qui, au sein du système COMPAORE, se sont illustrés dans des crimes économiques et de sang contre notre peuple ;

- pour l'établissement d'un bilan précis des personnes qui ont sacrifié leur vie lors de l'insurrection populaire et la prise de mesures en vue d'honorer leur mémoire.

Le mouvement syndical reste attaché au maintien et à l'élargissement des libertés démocratiques et syndicales, à un examen sérieux des préoccupations du monde du travail synthétisées dans le cahier de doléances unitaire et dans les plates-formes revendicatives sectorielles.

Non à la confiscation des acquis de la lutte du peuple !
Non à la violation des libertés !
Non à un régime d'exception !
Vive l'Unité dans l'Action des Travailleurs !
Vive le Peuple en lutte !

Ouagadougou, le 3 novembre 2014

LES CENTRALES SYNDICALES DU BURKINA FASO :

- Confédération Générale du Travail du Burkina
- Confédération Nationale des Travailleurs du Burkina
- Confédération syndicale Burkinabé
- Force Ouvrière – Union Nationale des Syndicats Libres
- Organisation Nationale des Syndicats Libres
- Union Syndicale des Travailleurs du Burkina

LES SYNDICATS AUTONOMES :
SAIB – SATB – SAMAE – SATEB –SBM- SNEAB –SNESS -SYNATEB– SYNATEL SYNATIC–SYNTAS– SYNTRAPOST– SYNAPAGER–SYNATIPB –SYNATRAD–SYSFMAB– UGMB

Non au recyclage des idées. Oui au recyclage du papier.

La force de tous les papiers, c'est de pouvoir être recyclés
au moins cinq fois en papier. Cela dépend de chacun de nous.
www.recyclons-les-papiers.fr

Tous les papiers ont droit à plusieurs vies.
Trions mieux, pour recycler plus !

La presse écrite s'engage pour le recyclage
des papiers avec Ecofolio.

ecofolio

Union_159.indd 16 07/11/2014 15:24:08